



# Assemblée générale annuelle 2019-2020

---



**35<sup>e</sup> Assemblée générale  
Tenue le 17 décembre 2020 à 19 h 00 via Zoom**

## PROCÈS-VERBAL

**T:** 867.873.3292  
**F:** 867.873.2158  
**C:** [dgafcy@franco-nord.com](mailto:dgafcy@franco-nord.com)  
**W:** [www.afcy.info](http://www.afcy.info)

5016, 48<sup>e</sup> Rue CP 1586,  
succ. principale,  
Yellowknife, TNO,  
X1A 2P2, Canada

## Présences :

Membres votants		Observateurs / non-membres
Mark Akpoé	Patrice Lapointe	Simon Belzile (Bergeron et Co.)
Jacques Benoit-Roberge	Michel Legault	Réal Déquier (PCH)
Linda Bussey	Xavier Lord-Giroux	Batiste Foisy (Médias ténos)
Simon Cloutier	Dominique Poirier	Caroline Lafontaine (PCH)
Océane Coulaudoux	Angélique Ruzindana Umunyana	Frédéric Nolet (CLO)
Étienne Croteau	Sylvie Savoie	Carine Ouedraogo (non-membre)
Cécile Fagot	Andréanne Simard	Roxane Poulin (Présidente de l'AGA)
Audrey Fournier	Édith Simard	
Sophie Gauthier	Jean de Dieu Tuyishime	
Sonia Kouakou	Marie Venne	

**Employé :** Maxime Joly, Direction de l'AFCY

### **1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Les membres présents à l'ouverture de l'assemblée forment quorum.

L'assemblée est déclarée ouverte à 19 h 07.

### **2. Résolution spéciale**

Sophie Gauthier propose, appuyée par Sylvie Savoie :

« Que l'article 2.4.3 soit levé par l'AGA aux fins de permettre que l'AGA 2019-20 soit tenue le 17 décembre 2020, soit plus de six mois après la fin de l'exercice 2019-2020. »

Proposition adoptée à l'unanimité

**Résolution\_AGA\_17-12-2020\_001**

### 3. Nomination du président d'assemblée et du secrétaire d'assemblée

Simon Cloutier propose, appuyé par Sophie Gauthier :  
« La nomination de Roxane Poulin à titre de présidente d'assemblée. »  
Proposition adoptée à l'unanimité  
**Résolution\_AGA\_17-12-2020\_002**

Marie Venne propose, appuyée par Étienne Croteau :  
« La nomination d'Océane Coulaudoux à titre de secrétaire d'assemblée. »  
Proposition adoptée à l'unanimité  
**Résolution\_AGA\_17-12-2020\_003**

### 4. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée montre l'ordre du jour à l'écran pour laisser le temps aux membres de le lire.

Changements à l'ordre du jour :

- Ajout du point « Résolution spéciale » avant le point « Nomination du président d'assemblée et du secrétaire d'assemblée »;
- Ajout du point « Questions du public » à varia;
- Mettre le point « Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2018-2019 » après le point « Dépôt et approbation des états financiers 2019-2020 ».

Jean de Dieu Tuyshime propose, appuyé par Xavier Lord-Giroux :  
« L'adoption de l'ordre du jour avec les modifications. »  
Proposition adoptée à l'unanimité  
**Résolution\_AGA\_17-12-2020\_004**

### 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2018-2019

Le nom de Carine Ouedragogo dans les présences devrait être changé pour Carine Ouedraogo.

Linda Bussey propose, appuyée par Angélique Ruzindana Umunyana :  
« L'adoption du procès-verbal de l'AGA 2018-2019 avec le changement. »  
Proposition adoptée à l'unanimité  
**Résolution\_AGA\_17-12-2020\_005**

## **6. Dépôt et approbation des états financiers 2019-2020**

Simon Belzile, comptable chez Bergeron et Compagnie, présente le rapport de l'auditeur et les résultats de l'année 2019-2020.

Les produits sont de 148 672 \$.

Les charges sont de 181 739 \$.

Le déficit est de 33 067 \$

L'encaisse a augmenté à 45,000\$ étant donné que la FFT a remboursé sa dette à l'AFCY et que des rapports de l'année précédente ont été remis.

Le total du passif et de l'actif net est de 73 207 \$.

Aucune question, Simon Belzile quitte la réunion.

Sylvie Savoie propose, appuyée par Simon Cloutier : « L'adoption des états financiers vérifiés au 31 mars 2019. » Proposition adoptée à l'unanimité <b>Résolution_AGA_17-12-2020_006</b>
---

## **7. Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2020-2021**

Sophie Gauthier propose Bergeron & Compagnie, appuyé par Andréanne Simard : « La nomination de la firme comptable Bergeron & Co. pour l'exercice financier 2020-2021 » Proposition adoptée à l'unanimité <b>Résolution_AGA_17-12-2020_007</b>
--

## **8. Rapport de la présidence**

Étienne Croteau présente un rapport oral, il mentionne notamment que l'AFCY a beaucoup de potentiel et qu'il est heureux de voir les membres s'impliquer à nouveau. Il invite Jacques Benoit-Roberge, ancien président, à prendre la parole pour clore la question des allégations de transactions irrégulières faites par l'ancienne direction.

M. Benoit-Roberge déclare avoir trouvé des opérations irrégulières au mois d'octobre 2019. Les comptes et accès de l'employé ont été gelés et les bailleurs de fonds ont été avisés sur-le-champ. Au terme d'une enquête interne d'une dizaine de jours, le conseil a mis fin aux fonctions de l'employé. L'AFCY n'a pas déposé de plainte parce que l'employé a remboursé l'organisation. Deux audits internes ont été réalisés et une troisième vérification externe de la firme Bergeron & Co. ont permis de constater qu'en définitive, les fonds ont bel et bien été récupérés. La confiance des bailleurs de fonds a été maintenue et celle des membres revient progressivement.

Question du public de Xavier Lord-Giroux qui demande si, au-delà de la question des malversations, il est estimé que l'ancienne direction s'est acquittée de sa tâche. M. Benoît-Roberge répond qu'en somme oui : le conseil d'administration s'est assuré que les demandes et rapports soient livrés. Il ne peut toutefois donner plus de détails, car, selon la Loi et par souci de confidentialité, il ne peut faire une évaluation de la performance d'une personne identifiable lors d'une AGA.

Question du public de Jean de Dieu Tuiyshime qui demande quelles sont les autres mesures prises par le CA pour ne pas faire les mêmes erreurs du passé et assurer un bon suivi à l'AFCY. Etienne passe la parole à Maxime Joly qui répond en expliquant que les finances seront gérées par un comptable bien réputé. De plus, Étienne rajoute que d'autres mesures sont en évaluation pour plus de sécurité.

## **9. Rapport de la direction**

Maxime Joly présente un rapport faisant un bref retour sur le passé, mais se concentrant surtout sur le futur de l'AFCY. Voir le rapport déposé.

Note : le rapport n'a pu être vérifié par le CA avant l'AGA.

Question du public par Xavier Lord-Giroux qui demande si l'AFCY prévoit une activité pour la Fête nationale de l'Acadie, il mentionne l'existence d'un programme de financement à cet égard et demande et si on connaît la date limite. Maxime répond en confirmant qu'il entretient effectivement le désir de faire une activité pour l'occasion, mais qu'il n'a pas les détails du programme de financement sous la main et qu'aucune demande n'a été déposée à cet effet pour l'instant. Il mentionne toutefois qu'il fera ses recherches et reviendra vers Xavier en temps opportun.

## **10. Élections du conseil d'administration**

### **a. Nomination de la présidence d'élection et d'un scrutateur**

Étienne Croteau propose, appuyé par Océane Coulaudoux :  
« Roxane Poulin comme présidente d'élection et Jean de Dieu Tuysime comme scrutateur »

Proposition adoptée à l'unanimité

**Résolution\_AGA\_17-12-2020\_008**

### **b. Nomination du président du conseil**

Sylvie Savoie propose, appuyée par Linda Bussey :

« La nomination d'Étienne Croteau à titre de président du Conseil d'administration. »

Étienne Croteau accepte la nomination.

Le président d'élection demande si l'assemblée a d'autres mises en candidature. Il n'y a pas d'autres propositions.

### **c. Nomination de trois administrateurs**

Océane Coulaudoux propose Sylvie Savoie, appuyée par Linda Bussey :  
« La candidature de Sylvie Savoie à un poste d'administratrice/administrateur. »  
Sylvie Savoie accepte la mise en candidature.

Océane Coulaudoux propose Marie Venne, appuyée par Sylvie Savoie :  
« La candidature de Marie Venne à un poste d'administratrice/administrateur. »  
Marie Venne accepte la mise en candidature.

Simon Cloutier propose sa candidature, appuyée par Marc Akpoé :  
« La candidature de Simon Cloutier à un poste d'administratrice/administrateur. »

Michel Legault propose sa candidature, appuyée par Andréanne Simard  
« La candidature de Michel Legault à un poste d'administratrice/administrateur. »

Le président d'élection demande si l'assemblée a d'autres mises en candidature. Il n'y a pas d'autres propositions.

Comme il y a plus de candidats que de postes, la parole est donnée aux candidats et une élection a lieu par voie électronique.

<p>Étienne Croteau est élu (par acclamation) à titre de président. Michel Legault, Sylvie Savoie et Simon Cloutier sont élus à titre d'administratrices/d'administrateurs. Tous pour des mandats de 2 ans. <b>Résolution_AGA_17-12-2020_09</b></p>
--

Le président d'élection remercie les membres sortants du conseil d'administration.

## **11. Varia**

### **a. Questions du public**

Aucune

## **12. Levée de l'assemblée**

Andréanne Simard propose la levée de l'assemblée à 21 h.